

1. Description du projet

Il s'agit d'aménager un espace multisports au Ry de Vachaux qui trouverait idéalement place soit à côté de la maison de village, soit sur la parcelle du presbytère de Laloux (voir fiche projet 8 du lot 1), en lien avec la réaffectation de ce presbytère en logements tremplins.

La localisation pourrait également se faire dans un autre village du Ry de Vachaux.

Cet espace multisports consisterait en une petite aire équipée d'infrastructures de sports et de jeux aussi verte et intégrée que possible (intégration paysagère, couverture végétale) :

CARACTERISTIQUES

- Nivelé de minimum 12,5 x 20 m à +/- 20 x 35 m ;
- Engazonnée ou faiblement minéralisé ;
- Ouvert et visible, non ceint d'une clôture ou d'une haie ;
- Equipé de petites infrastructures de jeu (filet de football, panier de basket) ou module « infrasport » de type terrain de minifoot ;
- Occupation de l'espace multisports communiquée en ligne par webcam.

LOCALISATIONS POSSIBLES

- Soit à côté de la maison de village de Laloux ;
- Soit à côté du presbytère de Laloux ;
- Soit encore dans un autre village du Ry de Vachaux.

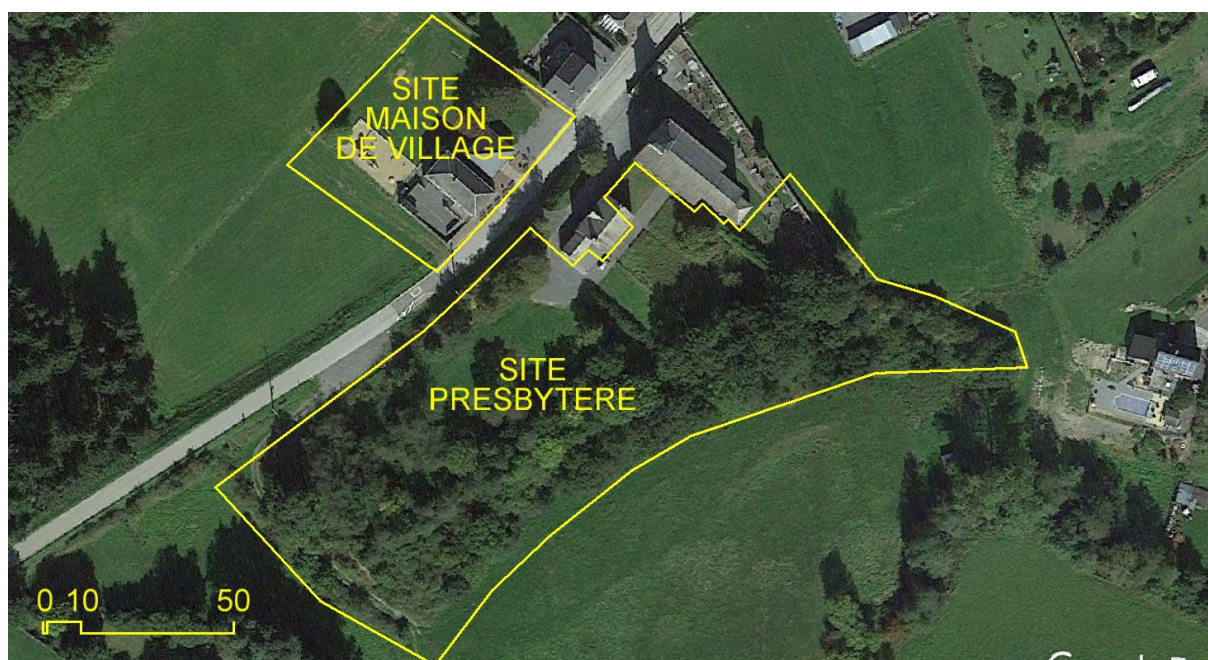


Figure 1 : Localisation des deux sites à Laloux (Source : GoogleEarth 2018).

Vues photographiques :



Figures 2 et 3 : Vue des deux sites le long de la rue St-Barthélemy (Source : Streetview).

2. Justification du projet (par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé)

Dans le diagnostic partagé, les habitants déplorent, le manque d’espaces extérieurs de convivialité dans certains villages, en particulier pour les jeunes...

Les habitants craignent également le risque de développement de villages dotoirs sans animation, le manque d’activités culturelles et de loisirs dans ces mêmes villages (en particulier pour les aînés et les personnes isolées).

On met en exergue l’isolement du Ry de Vachaux, le manque d’infrastructures sportives, de lieux de convivialité pour les jeunes ainsi que les occasions de se rencontrer.

Les représentantes du Ry de Vachaux dans la CLDR ont sondé leurs concitoyens et la situation idéale serait soit à côté de la maison de village, soit à côté du presbytère. Le souhait des habitants est de conserver un aménagement aussi vert et intégré que possible.

3. Lien avec la stratégie du PCDR (enjeux, défis, objectifs...)

En 2030...											
Défi 1 : Renforcer la politique de développement de l’emploi, sur base des spécificités du territoire				Défi 2 : Développer des villages vivants en harmonie avec des centres attractifs			Défi 3 : Accroître la sensibilisation et les actions en faveur du cadre de vie naturel			Défi 4 : Renforcer les initiatives et les liens entre générations	
1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	2

Les objectifs spécifiques de la stratégie du PCDR qui sont visés par ce projet sont :

2.2/ Améliorer l'aménagement des espaces publics (*cohérence, harmonie, image*) et renforcer la sécurité objective et/ou subjective.

4.2/ Favoriser la participation citoyenne et le bénévolat (*infrastructures et équipements, soutien aux associations...*).

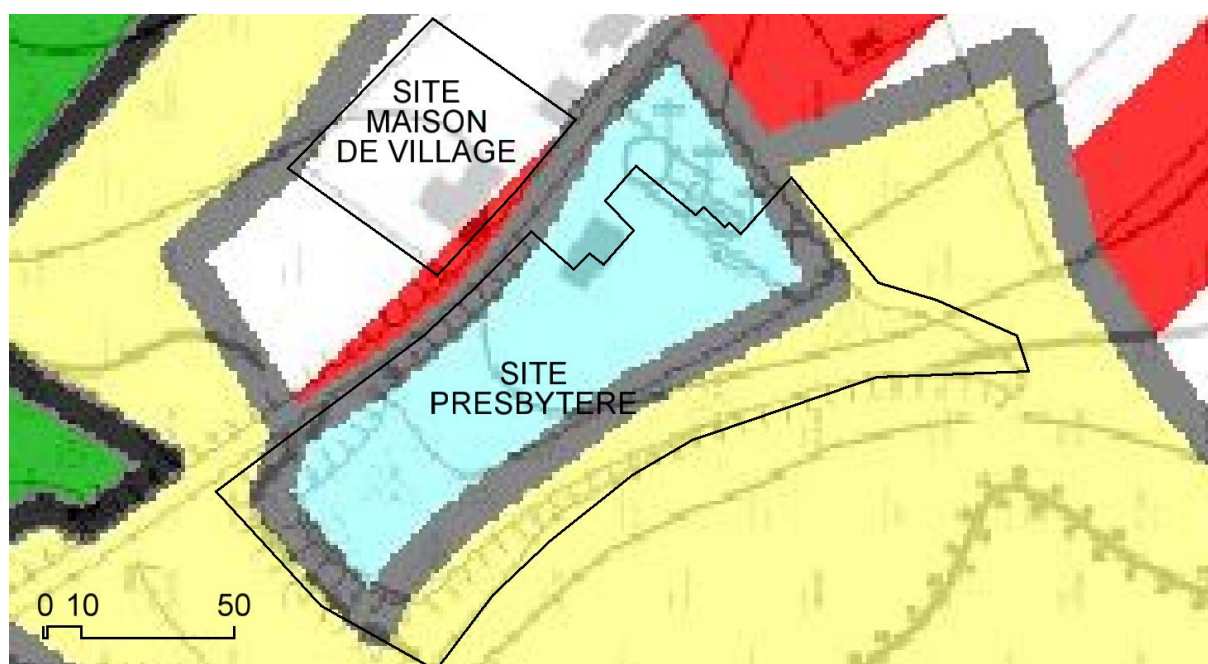
4. Impacts du projet sur le développement durable (*impacts positifs et négatifs*)

Environnement	Social et culturel	Economique
<ul style="list-style-type: none"> - Participe à médecine préventive par le sport ; - Renforce l'attractivité locale et diminue le recours aux déplacements motorisés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Contribue aux échanges divers (jeunes, inter-générationnels, personnes isolées, voisinage...) ; - Induit la cohésion sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforce l'attractivité du lieu ; - Favorise le développement d'activités autour d'un pôle de loisir.

5. Localisation et statut

Statut au Plan de Secteur : Zone d'habitat à caractère rural, zone de services publics et d'équipements communautaires et zone agricole.

Statut de propriété : Rue St-Barthélémy n°8 et n°13, bien de la Fabrique d'Eglise, parcelle B384b ou bien communal, parcelle B382r.



Figures 4 et 5 : Vue des deux sites le long de la rue St-Barthélemy (Source : Streetview).

6. Parties prenantes, porteurs de projet

Commune de Rochefort, CLDR, Comités de village du Ry de Vachaux, Région Wallonne (infrasport)...

7. Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche (critère de faisabilité technique, administrative et financière).
 - Adéquation avec le zonage du plan de secteur ;
 - Titre de propriété ou convention d'usage pour le terrain.

- Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) ;
/

- Programme des travaux (préciser les besoins en termes de fonctionnalités, de surfaces, d'organisation des espaces...) ;
Il s'agit d'un espace engazonné ou minéralisé de minimum 12,5 x 20 m voire de 20 x35 m équipé ou d'une petite infrastructure de sport (filet de but, panier de basket), éventuellement clôturé ou ceint d'une haie en pourtour.

- Planification: Descriptif de la mise en œuvre et phasage ;
 - Etude préalable en concertation avec les habitants du Ry de Vachaux, choix définitif du site, formulation d'un projet, choix du tracé et des revêtements de l'espace multisports avec souci d'intégration paysagère ;
 - Recours éventuel à un architecte / Projet / Permis d'urbanisme éventuel ;
 - Dossier d'adjudication / Choix d'une entreprise / Chantier ;
 - Evaluation par la Commune et les Comités d'habitants du Ry de Vachaux.

- Démarches administratives à réaliser ;
Demande de permis d'urbanisme éventuel.

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé
Suivi par la commune et évaluation par les habitants par rapport à l'utilisation de l'infrastructure, son entretien et sa maintenance.

8. Evaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Aménagement de l'espace multisports.	1.	Commune – Comités villageois du Ry de Vachaux.

- Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Nombre d'utilisateurs de l'espace multisports.	5 par jour en semaine et 10 le WE ou les jours fériés, par beau temps ou à la belle saison.	Commune – Comités villageois du Ry de Vachaux.

Annexes

/

Fiche projet 5 : Aménagement d'un espace multisports pour le Ry de Vachaux